



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**254^e séance du
CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-170610
Le 10 juin 2017
de 8 h 30 à 10 h 37
Salle 309 Pavillon Irène-Léger
Campus de Shippagan**

PROCES-VERBAL
Conseil des Gouverneurs • CGV-170610



CGV-170610

UNIVERSITÉ DE MONCTON

254^e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 10 juin 2017

de 8 h 30 à 10 h 37

Salle 309 Pavillon Irène-Léger

Campus de Shippagan

PRÉSENCES

MEMBRES

Jason Lee Alcorn	Extérieur des régions
Sylvie Benoît-Thériault	Nord-Est
Annie Hélène Boudreau	Professeure (Shippagan)
Jean Roch Cayouette	Nord-Ouest
Keith Coughlan	Sud-Est
Étienne Dako	Professeur (Moncton)
Edith Doucet, présidente	Extérieur des régions
Tristian Gaudet	Étudiant (Moncton)
Julien Haché	Étudiant (Shippagan)
Gilles Lanteigne	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)
Samuel LeBreton	Extérieur des régions
Benoît Long	Extérieur du NB (Ottawa)
Mathieu Martin	Étudiant (Edmundston)
Marie-France Pelletier	Extérieur du NB (Ottawa)
Josée Rioux-Walker	Nord-Ouest
Paulette Robert	Nord-Est

Raymond Thériberge, recteur et vice-chancelier	U de M
--	--------

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Jacques Paul Couturier, vice-recteur	Edmundston
Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée sortante	Moncton
Edgar Robichaud, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
André Samson, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur	Shippagan

Personnes excusées : Jeannita Bernard, Lynne Castonguay, Marc-Antoine Chiasson, Lori-Ann Cyr, Micheline Daigle-LeBlanc, Kassim Doumbia, Corinne Godbout, Jean-Claude Savoie, Chantal Thériault, Luc Vigneault

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
3. MINUTE DE RECUEILLEMENT.....	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. CORRESPONDANCE	4
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-170408.....	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL.....	5
9.1. AUTRES	5
10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	5
11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF	7
CEX-170408, CEX-170502 ET CEX-170529	7
12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF.....	7
12.1. CEX-170408.....	7
12.1.1. AUTRES	7
12.2. CEX-170502.....	7
12.2.1. FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	7
12.2.2. NOMINATIONS AUX COMITÉS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	7
COMITÉ DE GOUVERNANCE.....	7
12.2.3. NOMINATION – DÉCANAT DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES	8
12.2.4. NOMINATION – VICE-DÉCANAT DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION	9
12.3. CEX-170529.....	10
12.3.2. NOMINATION – DÉCANAT DE LA FACULTÉ DES SCIENCES	10
12.3.3. NOMINATION – DÉCANAT DES ÉTUDES – CAMPUS DE SHIPPAGAN	10
12.3.4. CODE DE CONDUITE.....	11
13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	12
14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE.....	13
15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT	13
16. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	13
17. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-170501.....	13
18. AFFAIRES NOUVELLES	13
18.1. REMERCIEMENTS	13
19. PROCHAINE RÉUNION	13
20. CLÔTURE	13

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
DOCUMENT	16
DOCUMENT A : Lettre de l'ABPPUM datée du 7 juin 2017	A(1-2)
DOCUMENT B : Ordre du jour adopté.....	B(1-2)
DOCUMENT C : Rapport du recteur et vice-chancelier.....	C(1-17)
DOCUMENT D : Rapport annuel des résultats 2017 (Actions-Résultats).....	D(1-45)
DOCUMENT E : Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs	E(1-3)

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/45>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 30 : La présidente, madame Edith Doucet, souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Elle donne la liste des personnes excusées. La présidente remercie Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée sortante, d'avoir accepté de prendre la relève en l'absence de la secrétaire générale. Elle souhaite aussi la bienvenue à Janice Comeau, secrétaire d'assemblée, qui occupe maintenant le poste de secrétaire de direction au Secrétariat général.

La présidente indique qu'à la suite de la réunion, il y aura une visite guidée de l'Institut de recherche sur les zones côtières. La visite sera suivie du dîner qui aura lieu à la cafétéria au Pavillon Irène-Léger.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

La présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit Julien Haché, étudiant au Campus de Shippagan et Mathieu Martin, étudiant au Campus d'Edmundston.

3. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Les membres du Conseil des gouverneurs observent une minute de recueillement pour les personnes suivantes qui sont décédées récemment :

Naguy F. Helmy, décédé le 1^{er} mai 2017. Il était professeur à la retraite du Campus de Moncton. Monsieur Helmy a occupé le poste de vice-doyen à la Faculté des études supérieures et de la recherche.

Richard Donovan, décédé le 11 mai 2017. Il était étudiant au Baccalauréat ès arts (Majeure en philosophie) au Campus de Moncton.

Antoine Gallant, décédé le 28 mai 2017. Il était responsable de la paie au Service des finances du Campus de Moncton. Monsieur Gallant était à l'emploi de l'Université depuis le 19 juin 1980.

Ronald Castonguay, décédé le 4 juin 2017. Avant sa retraite, il était responsable de l'aide financière au Service aux étudiantes et étudiants au Campus de Moncton. Il était le père de Lynne Castonguay, secrétaire générale.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

Un avis de convocation a été envoyé le 26 mai 2017 accompagné d'un avis de résolution ainsi que l'ordre du jour. La réunion est convoquée par la présidente du Conseil des gouverneurs, Edith Doucet.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire d'assemblée sortante indique que le droit de présence a été vérifié et que tout est en règle.

6. CORRESPONDANCE

Voir le Document A, p. 1-2

- Lettre de l'Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM), adressée à monsieur Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier, datée du 7 juin 2017 et ayant comme objet : Consultations – Code de conduite des membres de la communauté universitaire et procédures relatives aux manquements et aux plaintes.

6. CORRESPONDANCE (suite)

À la suite de la réception de cette lettre, il fut déterminé qu'il serait propice de retirer la rubrique 12.3.3 de l'ordre du jour afin de permettre une consultation plus approfondie auprès de la communauté universitaire.

Un membre indique que, puisque le document a été publié sur Leading Boards en vue de cette réunion, il en a fait la lecture et désire apporter quelques commentaires et soulever quelques questions pour réflexion. Il propose alors de modifier la rubrique 12.3.3 à « pour information » au lieu de la retirer de l'ordre du jour. Cette proposition fut acceptée à l'amiable.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document B, p. 1-2

Modification :

- La rubrique 12.3.3 est modifiée à « pour information ».

R : 01-CGV-170610

Gilles Lanteigne, appuyé par Josée Rioux-Walker, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'ordre du jour tel qu'il a été modifié. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

**8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
CGV-170408**

R : 02-CGV-170610

Jean Roch Cayouette, appuyé par Sylvie Benoît-Thériault, propose :

« Que le procès-verbal CGV-170408 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**9.1. Autres**

Une gouverneure demande des précisions concernant le projet de la murale sur l'édifice Lafrance. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique que l'Université est en discussion avec les représentants du Festival Inspire afin mettre au point les questions au niveau de la sécurité pour l'exécution du projet. Il est possible que le projet soit restreint à huit étages au lieu de 11. Le tout est à confirmer au cours des prochaines semaines.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document C, p. 1-18, et le Document D, p. 1-45

Présentation du recteur et vice-chancelier

À l'aide de diapositives électroniques, le recteur et vice-chancelier présente son rapport qui couvre la période du 8 avril 2017 au 10 juin 2017. Il fait le point sur plusieurs dossiers, dont les suivants :

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

- Collation des grades : 1016 diplômes ont été décernés par l'Université de Moncton en 2016-2017. Monsieur Georges Arsenault, monsieur Donald Bélanger et Docteur Stanley Volant ont reçu, respectivement, des doctorats honorifiques en histoire, en administration des affaires et en médecine. Monsieur Charles Bourque a été élevé au rang de professeur émérite en chimie et madame Gemma Gallant a été élevée au rang de professeure émérite en science infirmière. De plus, monsieur Olivier Clarisse a obtenu le *Prix d'excellence en enseignement* et le *Prix d'excellence en encadrement* a été remis à monsieur Gaétan Moreau. Le récipiendaire de la médaille d'or du Gouverneur général était Nicolas Nicaise (Ph. D. en études littéraires) et la médaille d'argent du Gouverneur général a été décernée à Raphaël Choquette (Baccalauréat en kinésiologie)
- Centre de médecine de précision du N.-B. : La structure d'acier est complétée. Le contrat pour la phase 2 du projet a été octroyé et les travaux commenceront prochainement.
- Campagne de financement *Évolution* : La ville de Dieppe vient d'annoncer, lors d'un événement spécial, un don de 500 000 \$ à la Campagne *Évolution*. Un événement semblable aura lieu prochainement à la ville de Moncton. En général, la campagne progresse très bien.
- Relations gouvernementales : Il y a eu une seule rencontre depuis le 8 avril dernier concernant le protocole d'entente avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick. L'Université a présenté ses attentes envers l'entente, mais n'a reçu aucune réponse de la part du gouvernement. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il semble y avoir un embouteillage au bureau du Premier ministre. On constate qu'il ne doit pas être facile de négocier quatre ententes particulières puisqu'aucune université ne souhaite être la première à signer. Il souligne cependant qu'il est très vigilant et qu'il s'assure que les intérêts de l'Université sont au premier plan.

Les points suivants sont soulevés lors de la discussion :

- Un gouverneur indique que nous sommes à moins de deux ans d'une élection provinciale. Est-ce qu'il est réaliste de faire confiance à une entente sur quatre ans? Le recteur et vice-chancelier indique qu'il voit l'entente en deux parties : le protocole pré-élection et le protocole post-élection. Il a confiance dans la partie pré-élection, mais demeure sceptique devant une entente à long terme.
- Un gouverneur indique qu'il serait important que les quatre universités se rencontrent pour partager ce que chacune désire obtenir avec l'entente. Une approche plus transparente entre les universités pourrait permettre à l'une d'elles de conclure son entente et permettre aux autres de suivre par la suite.
- Un gouverneur demande si c'est normal que tout doit passer par le bureau du Premier ministre. Le recteur et vice-chancelier indique qu'habituellement les rencontres ont lieu avec les sous-ministres qui, par la suite, font des recommandations au ministre.
- Un gouverneur demande des précisions par rapport à l'annonce du gouvernement fédéral au sujet des projets spéciaux. Le recteur et vice-chancelier indique que les projets spéciaux recevront du financement sur une période de trois ans. Une fois la période complétée, si l'Institution désire continuer le projet, elle devra en assumer les coûts. Pour les projets pilotes, le gouvernement a indiqué rechercher des projets en lien avec l'international et le marché du travail, mais l'Université n'a reçu aucun détail.
- Un gouverneur demande des précisions concernant la nouvelle structure organisationnelle pour le hockey masculin. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle structure organisationnelle, mais que le poste de directeur aux opérations (hockey) a été ajouté à la structure. Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines précise que la décision a été prise par l'Institution pour donner un nouvel élan à l'équipe. La décision par rapport à ce nouveau poste appartient à l'Université.

10. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)

Le recteur et vice-chancelier indique que son rapport est accompagné d'un document portant sur les réalisations de la communauté universitaire pour la période du 8 avril au 10 juin 2017 et du Rapport annuel des résultats 2017 (Actions-Résultats) de la planification stratégique (*Un rêve qui nous appartient – des actions qui nous appartiennent*).

R : 03-CGV-170610

Keith Coughlan, appuyé par Benoît Long, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier ainsi que le Rapport annuel des résultats 2017 (Actions-Résultats) de la planification stratégique Un rêve qui nous appartient – des actions qui nous appartiennent. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

**11. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF
CEX-170408, CEX-170502 ET CEX-170529**

R : 04-CGV-170610

Marie-France Pelletier, appuyée par Étienne Dako, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive les procès-verbaux CEX- 170408, CEX-170502 et CEX-170529 du Comité exécutif. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

**12. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ
EXÉCUTIF****12.1. CEX-170408****12.1.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

12.2. CEX-170502**12.2.1. Formation des membres du Conseil des gouverneurs**

Le recteur et vice-chancelier rappelle que l'Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton avait envoyé une correspondance l'année dernière demandant au Conseil des gouverneurs de considérer offrir une formation aux gouverneures et gouverneurs. Le Comité de gouvernance a étudié cette demande et propose d'offrir une journée de formation le 15 septembre prochain en après-midi avec une activité de réseautage en soirée. Le recteur précise qu'il y a plusieurs nouveaux membres autour de la table depuis la dernière formation et qu'il serait approprié d'en offrir une nouvelle.

12.2.2. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs

Voir le Document E, p. 1-3

Comité de gouvernance

La présidente du Comité de gouvernance présente les candidatures de madame Lori-Ann Cyr et monsieur Marc-Antoine Chiasson. Elle précise que, bien que les nominations au Comité de gouvernance appartiennent au Comité exécutif pour recommandation au Conseil des gouverneurs, le Comité de gouvernance a fait l'étude

12.2.2. Nominations aux comités du Conseil des gouverneurs (suite)

des candidatures et a proposé les noms au Comité exécutif pour considération. Les deux personnes recommandées par le Comité exécutif sont absentes, mais ont indiqué qu'elles acceptent la nomination.

R : 05-CGV-170610

Benoît Long, appuyé par Gilles Lanteigne, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte que **Lori-Ann Cyr et Marc-Antoine Chiasson** soient nommés membres du Comité de gouvernance pour un mandat de trois ans, soit de juin 2017 à septembre 2019. »*

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12.2.3. Nomination – Décanat de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires

Note : Monsieur Étienne Dako, gouverneur, indique qu'il est en conflit d'intérêts et quitte la salle pour ce point.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le rapport final du Comité consultatif de sélection pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. Il explique que le comité a procédé à trois concours au cours de la dernière année. Il indique qu'il présente les résultats du troisième concours uniquement.

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité consultatif a été mis sur pied et a reçu le mandat de trouver des candidates et des candidats pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires. Le Comité a tenu six réunions, dont une était consacrée aux entrevues. Le Comité a reçu quatre candidatures, dont trois furent retenues pour les entrevues. À l'étape de la consultation publique, une des candidates au poste a retiré sa candidature. Deux candidatures ont donc fait l'objet de consultations publiques.

À la suite de l'étude des dossiers, des entrevues, des consultations publiques, de la révision des commentaires reçus, du processus lié à l'équité en matière d'emploi et de la révision des références, la candidature de madame Nathalie Carrier est recommandée.

Madame Carrier est titulaire d'un doctorat en nutrition de l'Université Laval. Elle est à l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1997. Elle occupe un poste de professeure agrégée à l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales et en a assuré la direction de 2011 à 2016. Madame Carrier poursuit divers projets de recherche interdisciplinaire en santé. L'engagement communautaire de madame Carrier est riche et varié. Notons le rôle de madame Carrier dans le développement de programmes de baccalauréats articulés avec le CCNB, son implication au sein de l'Association canadienne des professionnels en services alimentaires et son implication dans le projet de *Complex de la santé* proposé par la FSSSC.

Les membres du Conseil des gouverneurs ne soulèvent aucune question. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 06-CGV-170610

Gilles Lanteigne, appuyé par Paulette Robert, propose :

*« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de **Nathalie Carrier** au poste de doyenne de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires pour un premier mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022. »*

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

12.2.4. Nomination – Vice-décanat de la Faculté des sciences de l'éducation

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que, conformément à la *Politique de sélection des cadres*, le processus de sélection d'une nouvelle ou d'un nouveau vice-doyen à la Faculté des sciences de l'éducation a été lancé au cours des derniers mois. Deux candidatures ont été reçues et soumises à une consultation publique.

La professeure Mireille Leblanc a été retenue. La professeure Leblanc est à l'emploi de l'Université depuis 2004. Spécialisée en psychopédagogie, elle œuvre au Département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie. Madame Leblanc a été responsable du programme de la Maîtrise en éducation et présidente du Comité des études supérieures de maîtrise en éducation. Elle a été vice-doyenne *par intérim* à la Faculté des études supérieures et de la recherche pendant l'année 2015-2016. Madame Leblanc a une bonne expérience en gestion et est très impliquée au sein de diverses instances de la faculté et de l'Université.

Les membres du Conseil des gouverneurs ne soulèvent aucune question. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 07-CGV-170610

Mathieu Martin, appuyé par Benoît Long, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de Mireille Leblanc au poste de vice-doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation pour un premier mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

Autres points abordés en lien avec le procès-verbal du Comité exécutif CEX-170502

- Une gouverneure demande si des réponses ont été envoyées aux parents qui avaient fait parvenir des lettres concernant les tests de compétences langagières en français (TCLF). La présidente confirme que des réponses ont été envoyées cette semaine aux parents.
- Une gouverneure demande s'il y a des tests de langue à faire lors de l'inscription à l'Université. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que tous les étudiantes et les étudiants qui s'inscrivent à l'Université doivent écrire un test de classement en français et en anglais. Il précise cependant que les TCLF sont administrés uniquement aux étudiantes et étudiants en éducation afin d'évaluer la qualité de la langue des enseignantes et des enseignants que l'on forme.
- Un gouverneur indique que c'est la pression qui entoure les TCLF qui est le problème et non le contenu. Est-ce qu'il y aurait moyen de mieux accompagner les étudiantes et les étudiants pour réduire cette pression? Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que les étudiantes et les étudiants ont trois chances de réussir chaque épreuve du TCLF. De plus, il faut compléter et réussir les tests avant la fin de la 3^e année du baccalauréat. Le processus est à revoir avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Le vice-recteur explique que la partie du test qui semble la plus problématique est la dictée qui est administrée. Il précise que cette dictée est évaluée à un niveau de 8^e année.
- Une gouverneure indique qu'elle a remarqué une diminution importante du nombre de finissantes et finissants à la Faculté des sciences de l'éducation. Est-ce que l'on peut attribuer cette diminution à l'administration du TCLF? Elle comprend qu'il ne faut pas diminuer la qualité des enseignantes et enseignants formés à l'Université, mais il faut aussi considérer la rentabilité. Le recteur et vice-chancelier explique que, pour plusieurs années, il n'y avait pas de postes disponibles au Nouveau-Brunswick en éducation. C'est une raison clé qui explique la diminution du nombre de diplômés et diplômées. Le recteur et vice chancelier précise que le reportage qui a été diffusé récemment faisait référence à des postes de suppléance (en éducation) qui ne sont pas pourvus et non à des postes permanents.

Autres points abordés en lien avec le procès-verbal du Comité exécutif CEX-170502 (suite)

- Un gouverneur indique qu'il est essentiel que tous les finissantes et les finissants satisfassent aux exigences minimales en français.
- Un gouverneur demande pourquoi les tests de compétences langagières ne sont pas offerts dès l'inscription. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique qu'il est important de donner la chance aux coureurs de bien se préparer pour le TCLF. Il indique qu'un processus a été mis en place pour revoir plusieurs des questions soulevées en lien avec le TCLF.

12.3. CEX-170529**12.3.2. Nomination – Décanat de la Faculté des sciences**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le rapport final du Comité consultatif de sélection pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences.

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité consultatif a été mis sur pied et a reçu le mandat de trouver des candidates et des candidats pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences. Le Comité a tenu quatre réunions, dont une était consacrée aux entrevues. Le Comité a reçu six candidatures, dont deux furent retenues pour les entrevues.

À la suite de l'étude des dossiers, des entrevues, des consultations publiques, de la révision des commentaires reçus, du processus lié à l'équité en matière d'emploi et de la révision des références, la candidature de monsieur Pandurang Ashrit est recommandée.

Monsieur Ashrit est titulaire d'un doctorat en physique de l'Université Karnataka (Dharwad, Inde). Il est à l'emploi de l'Université de Moncton depuis 1987 et il a dirigé le Département de physique et d'astronomie en 2007-2008 et de 2010 à 2016. Spécialiste des couches minces, il mène un vigoureux programme de recherche subventionné et collabore avec plusieurs partenaires privés. Ses travaux ont été reconnus par un Prix R3 de l'innovation de la FINB pour l'excellence en recherche appliquée. Il compte près de 80 publications arbitrées à son actif et une monographie publiée chez Elsevier paraîtra en juin 2017. Il a dirigé plusieurs étudiantes et étudiants aux trois cycles et supervisé des chercheurs postdoctoraux.

Une gouverneure demande si l'une des six candidatures était féminine. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche confirme qu'il y avait une candidature féminine au poste de doyenne ou doyen de la Faculté des sciences.

Aucune autre question n'est soulevée. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 08-CGV-170610

Gilles Lanteigne, appuyé par Keith Coughlan, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de Pandurang Ashrit au poste de doyen de la Faculté des sciences pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

12.3.3. Nomination – Décanat des Études – Campus de Shippagan

Note : Monsieur Keith Coughlan, gouverneur, indique qu'il est en conflit d'intérêts et quitte la salle pour ce point.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le rapport du Comité consultatif de sélection pour le poste de doyenne ou doyen des Études au Campus de Shippagan. Il indique que ce poste a fait l'objet de quatre concours, le quatrième ayant

12.3.3. Nomination – Décanat des Études – Campus de Shippagan (suite)

reçu l'appui d'un chercheur de cadres. Il indique qu'il présente les résultats du quatrième concours uniquement.

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, un comité consultatif a été mis sur pied et a reçu le mandat de trouver des candidates et des candidats pour le poste de doyenne ou doyen des Études au Campus de Shippagan. Le Comité a tenu cinq réunions, dont une était consacrée aux entrevues. Le Comité a reçu deux candidatures (dont une candidature interne) et celles-ci furent retenues pour les entrevues.

À la suite de l'étude des dossiers, des entrevues, des consultations publiques, de la révision des commentaires reçus, du processus lié à l'équité en matière d'emploi et de la révision des références, la candidature de monsieur Yves Bourgeois est recommandée.

Monsieur Bourgeois est titulaire d'un doctorat en aménagement urbain de la University of California at Los Angeles (UCLA). Il est directeur du Centre d'innovation et de productivité et est professeur associé d'économie à la Faculté d'administration de la University of New Brunswick – Saint John où il a remporté le prix d'excellence en enseignement en 2016. Ses intérêts de recherche sont de nature interdisciplinaire et se trouvent au carrefour des sciences économiques, de la géographie et des politiques publiques. Il détient d'importantes subventions de recherche et compte une douzaine de publications arbitrées. Au chapitre des services à la collectivité, mentionnons que le professeur Bourgeois a été membre du Comité de sélection du programme « Subventions de partenariat » du CRSH, membre du Comité de sélection des bourses Rhodes (provinces maritimes) et président du Comité consultatif de la stratégie provinciale pour les services de transport inclusifs et durables au Nouveau-Brunswick.

Les membres du Conseil des gouverneurs ne soulèvent aucune question. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 09-CGV-170610

« Que le Conseil des gouverneurs accepte la nomination de Yves Bourgeois au poste de doyen au Campus de Shippagan pour un mandat de cinq ans, soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022. »

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

12.3.4. Code de conduite

Le recteur et vice-chancelier rappelle que ce point a été modifié à « pour information » lors de l'adoption de l'ordre du jour afin de permettre aux membres du Conseil des gouverneurs de demander des clarifications sur le document qui a été déposé sur Leading Boards. Les commentaires et questions des membres seront notés par la secrétaire d'assemblée et remis à la secrétaire générale pour suivi lors de la prochaine rencontre.

Le recteur et vice-chancelier indique que le Code de conduite proposée regroupe un ensemble de politique qui existe déjà à l'intérieur de l'Institution. Ce qui est nouveau est la création du Commissariat et la procédure pour le dépôt des plaintes.

Les questions soulevées sont :

- Le Code de conduite va s'appliquer dans les trois campus. Dans ce cas, lorsqu'il y aura plainte ou enquête, est-ce la porteuse ou le porteur de la plainte qui devra se déplacer ou le commissaire?
- Comment l'Université procèdera-t-elle pour sélectionner le commissaire? Le recteur et vice-chancelier explique qu'un comité sera monté et inclura des représentantes et des représentants des différents segments de la communauté universitaire.

12.3.4. Code de conduite (suite)

- La *Partie C – Révision* indique qu'une reconduction ou une révision du Code de conduite aura lieu au cours de la 10^e année après son adoption. Est-ce que cette durée est typique? C'est un peu long d'après un gouverneur. Le recteur et vice-chancelier indique que la durée peut être modifiée. Il faut se donner de la flexibilité à l'intérieur du Code de conduite afin de pouvoir apporter des modifications ou des amendements au besoin.
- Le Code de conduite devrait être réévalué dans les deux prochaines années. C'est un peu comme un projet pilote. Il est important de le tester à court terme. Il n'est pas clair à l'intérieur du Code que celui-ci s'applique à toute la communauté universitaire ou plutôt seulement aux étudiantes et étudiants et aux professeurs et professeurs.
- Il est important que le Commissariat relève directement du Conseil des gouverneurs et non de la direction de l'Université. Il est décevant qu'il y ait eu très peu de consultation auprès de la communauté universitaire. La FÉÉCUM est engagée à travailler sur ce projet parce qu'elle y croit.
- Dans la *Section 6 – Conflits d'intérêts*, pourquoi le 3^e paragraphe se limite-t-il aux professeurs et professeurs?
- Dans la *Section 6 – Conflits d'intérêts*, au 4^e paragraphe (celui après la numérotation), il est difficile d'établir la nuance avec la *Section 6.1 – Non-favoritisme dans l'évaluation*.
- Dans la *Section 10 – Relations à caractère amoureux ou sexuel*, il serait important d'apporter une certaine clarification puisque la façon que le 2^e paragraphe est écrit, on pourrait croire que ceci inclut les relations entre les étudiantes et les étudiants.
- Dans la *Section 11 – Propriété intellectuelle*, dans le cas de la commercialisation de la propriété intellectuelle, comment sommes-nous arrivés à cette conclusion?
- Dans la *Section 11.1 – Photos et enregistrement*, on ne précise pas l'utilisation ou la diffusion sans consentement.
- Dans la *Section 16.1 – Procédure d'intervention*, au 4^e paragraphe, on devrait plutôt indiquer « personnes impliquées » au lieu de « personnes intéressées ».
- Dans la *Section 16.3 – Confidentialité et conservation des dossiers*, 2^e phrase, est-ce qu'il y a une erreur? « Toutefois, elle ou il ne peut communiquer... »
- Il serait important d'inclure quelque chose à l'égard du fait que le commissaire a le droit d'établir des politiques, procédures, etc.
- Au niveau des consultations pour le Code de conduite, est-ce que celles qui ont eu lieu pour la préparation du document respectent celles précisées dans la *Section 17 – Révision du Code de conduite et des procédures*?

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres du Conseil des gouverneurs pour leurs commentaires. Il admet que, depuis le début de ce projet, sa perception a changé par rapport à la gestion des plaintes. Présentement, il n'y a aucun rapport de préparé. On entend des choses, mais ce n'est pas suffisant. Il est important de compiler des données concrètes. Le groupe de personnes le plus touché par ce Code sera les étudiantes et les étudiants.

Suivi : Secrétariat général

13. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

La présidente du Comité de gouvernance indique qu'il n'y a eu aucune rencontre depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs.

14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

Le président du Comité de finance indique qu'il n'y a eu aucune rencontre depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs¹.

15. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines indique qu'il n'y a eu aucune rencontre depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le recteur et vice-chancelier indique que le Comité de vérification s'est rencontré une fois depuis la dernière réunion du Conseil des gouverneurs. Le point principal qui a été abordé est l'adoption du plan d'audit de vérification des états financiers. Ce dernier est en cours présentement et les états financiers seront présentés lors de la réunion annuelle en septembre.

17. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC - 170501

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente les grandes lignes des activités du Sénat académique.

18. AFFAIRES NOUVELLES**18.1. Remerciements**

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement Annie Hélène Boudreau et Blanca Navarro Pardiñas qui termineront leur mandat au sein du Conseil des gouverneurs. De plus, le recteur et vice-chancelier remercie Sylvie Doiron qui a accepté le poste de Responsable – Service des dossiers au Registrariat au Campus de Moncton. Elle est entrée en fonction le 1^{er} mai dernier.

Merci beaucoup!

19. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs aura lieu le samedi 16 septembre 2017 à Edmundston (réunions annuelle et régulière).

20. CLÔTURE

La réunion se termine à 10 h 37.



Sylvie Doiron
Secrétaire d'assemblée sortante

¹Note de la secrétaire générale - Le Comité de finance s'est réuni à deux reprises soit les 16 et 18 mai. Aucune recommandation n'a émané de ces rencontres en vue de la réunion du Conseil du 10 juin.